

LA TRANSACTION

Montants TTC 20.0%, calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires à la charge du vendeur, comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

VENTE IMMEUBLES ET TERRAINS

MONTANT DE LA COMMISSION				
5 500 €	pour une vente inférieure ou égale à	60 000 €		
9,1%	pour une vente comprise entre	61 000 €	et	110 000 €
8,2%	pour une vente comprise entre	111 000 €	et	170 000 €
7,3%	pour une vente comprise entre	171 000 €	et	400 000 €
6,4%	pour une vente comprise entre	401 000 €	et	700 000 €
5,5%	pour une vente supérieure à	701 000 €		

Honoraires forfaitaires d'Estimation

340 €

LA LOCATION

Bail Type loi "ALUR" (Habitation principale, meublée ou vide)	Propriétaire	Locataire*
> Honoraires d'entremise et de négociation :	40€ TTC	-
> Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail - STUDIO / TI - APPARTEMENT - MAISON	* Plafonnés à 1 mois 1/2 de loyer CC 8€ TTC / m ² 6€ TTC / m ² 5€ TTC / m ²	* Plafonnés à 1 mois de loyer CC 8€ TTC / m ² 6€ TTC / m ² 5€ TTC / m ²
> Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux	3€ TTC / m ²	3€ TTC / m ²

- Location Murs Commerciaux : ↻ 3 mois de loyer HT charges comprises 50% locataire / 50% propriétaire

- Garage et Stationnement Forfait + rédaction bail : ↻ 1 mois de loyer pour chaque partie

Nos forfaits comprennent : L'estimation, le Mandat, les publicités, les visites, la constitution du dossier et l'état des lieux d'entrée...

-Rédaction du Bail seul pour habitation vide & meublée / Stationnement / Locaux commerciaux ↻ 300€ TTC

-Réalisation Etat des lieux entrée ou sortie seul ↻ sur devis

-Honoraires forfaitaires d'estimation ↻ 180€ TTC

LA GESTION

MISSION	CONTENU	TARIFS**
MANDAT DE GESTION LOCATIVE (Hors coût de la mise en place du locataire)	Gestion courante * Reversement des loyers mensuels	De 1 à 2 lots : 7.94% des sommes encaissées De 3 à 5 lots : 6.97% des sommes encaissées 5 lots et plus : 5.99% des sommes encaissées Aide à la déclaration fiscale : Forfait de 47,31€ TTC Honoraires gestion sinistres : (dégât des eaux, contentieux, réception de chantier ...) : 59 euros TTC / heure Honoraires pour appel d'offre sur tous travaux 33.60 euros TTC Honoraires gestion de travaux avant 1ère mise en location : 6% de la Facture TTC Gestion complète des Charges de copropriété: + 1%

*La gestion courante comprend : Appels de loyers et quittancement aux locataires - La régularisation des charges de copropriété
Gestion des Allocations logement - La gestion des travaux (bien occupé) - L'indexation annuelle des loyers - La gestion des impayés - Pré Etat des lieux de sortie
La gestion du DG sur livret professionnel - La gestion directe des éventuels conflits - Liste non exhaustive, consultez nous pour toute information complémentaire.

Garantie Loyer Impayés : 3,50% du loyer CC - Détails du contrat en agence.

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT - TVA 20% sur toutes nos prestations